

# NEWSLETTER

VENDREDI 03 MAI 2019 | **ACTUALITÉS - ÉCONOMIE/BUSINESS**

#N°6



## I NEWS RDC



## I NEWS INTERNATIONALES



## I ACTU DES MEMBRES/CCIFC





## BRUNO LE MAIRE LANCE CHOOSE AFRICA EN AFRIQUE DE L'OUEST

**D**eux semaines après avoir été dévoilée par le Président de la République Emmanuel Macron et le Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères Jean-Yves Le Drian, l'initiative française Choose Africa a été présentée à Dakar par le Ministre de l'Economie et des Finances Bruno Le Maire. 2.5 milliards d'euros seront engagés par le Groupe AFD pour accompagner la croissance des start-up, TPE et PME en Afrique d'ici 2022.

Portée par le gouvernement français et mise en oeuvre par le Groupe AFD, l'initiative française Choose Africa consacrera 2.5 milliards d'euros à l'accompagnement des start-ups, TPE et PME en Afrique d'ici 2022. Près de 10 000 entreprises seront soutenues, dont 600 en fonds propres.

300 personnes étaient réunies à Dakar au Sénégal pour la présentation de Choose Africa en Afrique de l'Ouest autour des ministres français et sénégalais de l'Economie et des Finances Bruno Le Maire et Amadou Ba, du Directeur Général de l'AFD Rémy Rioux et du Directeur Général délégué de Proparco Alexandre Pointier.

### Parmi eux figuraient :

de nombreux partenaires du Groupe AFD participant à des programmes de promotion de l'entrepreneuriat (tels que ADEPME, TEKKI Fil, Jokkolabs, etc.), des institutions financières ayant eu recours aux prêts ou garanties de Proparco pour financer les PME, des start-ups bénéficiaires de programmes mis en oeuvre par le Groupe AFD comme Digital Africa ou le Social & Inclusive Business Camp, et des représentants d'organisations professionnelles sénégalaises.

l'initiative Choose Africa vient à la rencontre des entrepreneurs congolais, à l'occasion de la 6ème édition de la Semaine Française, le Directeur général de Proparco étant l'invité d'honneur de cette édition

**PROPARCO**  
GROUPE AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT



6<sup>ème</sup> édition  
**SEMAINE FRANÇAISE  
 DE KINSHASA**

**12-15 juin** | Pullman  
**2019**

**Diversification  
 & Transformation**



**Entrée gratuite**  
 Horaire d'ouverture au public  
 de 10 h à 18 h

- Visiter les stands
- Participer aux conférences et ateliers
- Rencontrer les décideurs lors de rendez-vous interprofessionnels



Membres du réseau





## Un rapport souligne la corruption au sein de la filière du cobalt en RDC

**L'association Ressource Matters dénonce le fait que des entreprises internationales achètent du "cobalt sale" au géant minier anglo-suisse Glencore.**

La République démocratique du Congo possède la moitié des réserves mondiales de cobalt. Exploité essentiellement au Katanga, ce minerai devient de plus en plus important.

Utilisé dans la fabrication des batteries de nos téléphones et nos ordinateurs ainsi que pour les véhicules électriques, le cobalt est devenu un minerai dont certaines grandes entreprises ne peuvent plus se passer.

Elisabeth Caesens, directrice de Ressource Matters et auteure du rapport, explique que son organisation a contacté de grandes entreprises internationales qui achètent leur cobalt au géant minier anglo-suisse Glencore :

"Sur les 14 entreprises que nous avons contactées et parmi elles nous avons des grands noms comme Apple, BMW, Volkswagen, Daimler, etc... toutes condamnent la corruption.

Là où ça se gâte, c'est quand on veut discuter de cas concrets. Encore une fois, il s'agit d'une quantité considérable de cobalt. Quand nous essayons de trouver des solutions pratiques pour les cas concrets, on continue à faire face à cette langue de bois.

Toujours est-il que tant qu'on n'arrivera pas à appliquer des mesures plus sérieuses face à un risque vraiment tangible, les outils généraux et

transversaux risquent de rester des coups d'épée dans l'eau."

### Même son de cloche dans le Katanga

Parmi les différentes personnes qui travaillent dans la filière cobalt, certains plaident pour plus de responsabilité du côté des consommateurs et une meilleure gouvernance de la part des Etats. Freddy Kasongo travaille à l'Observatoire d'études et d'appui à la responsabilité sociale et environnementale :

"Nous souhaitons que les utilisateurs finaux puissent comprendre tous les enjeux qui existent autour de la chaîne d'approvisionnement des minerais qu'ils utilisent pour fabriquer leurs matériaux électroniques. Nous voulons de plus en plus que l'impératif de contrôle soit pris en compte, notamment en matière de corruption."

En attendant, les organisations qui luttent pour plus de transparence dans la chaîne de production de cobalt congolais continuent leur plaidoyer, espérant convaincre les grandes entreprises électroniques ou automobiles de faire face à leurs responsabilités en cessant d'acheter du "cobalt sale", c'est-à-dire d'entretenir des circuits d'approvisionnement marqués par la corruption ou le travail de enfants.

Source : *Deutsch Welle*



## À l'ère de la Fintech, les banques, les messageries et les opérateurs télécoms sont contraints de se parler davantage

**Il faut briser la glace de l'hypocrisie. Les acteurs se comportent plus en adversaires qu'en concurrents loyaux, évoluant dans un système de vases clos. Avec la digitalisation, la mutualisation des efforts devient le passage obligé, pour se compléter afin de relever le défi technologique.**

LA FINTECH a été l'une des thématiques centrales de la 2<sup>e</sup> édition de Kinshasa Digital Week (KDW), qui a eu lieu les 12 et 13 avril au Pullman Hotel de Kinshasa. Trois grands enseignements sont à retenir de cet événement. Un : en matière de nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC), les Congolais bouillonnent de créativité et d'esprit d'innovation. À l'ère du numérique, les jeunes congolais rivalisent de génie en apportant des solutions appropriées aux problèmes locaux. Deux : les subventions de l'État font défaut pour encadrer toutes ces énergies et les startups qui évoluent dans ce créneau économique. Trois : nous sommes déjà en plein dans la révolution numérique, on n'a plus le droit de reculer. Au contraire, il faut faire avec.

Au KDW, la problématique été clairement posée : « Les Fintech peuvent-elles favoriser l'inclusion financière en République démocratique du Congo ? » En effet, il est aujourd'hui établi que les Fintech sont un moteur de croissance. Elles participent de l'éclosion de nouveaux métiers et favorisent l'inclusion financière des exclus du circuit bancaire traditionnel. Aujourd'hui, la Fintech est un défi majeur pour le secteur financier en RDC. C'est quasiment un défi de société et de civilisation, déclare Yves Cuypers, le directeur général de la Banque Commerciale Du Congo (BCDC), et président de l'Association congolaise des banques (ACB).

### Quel avenir pour la RDC ?

« Nous n'avons pas d'autres choix que celui de l'adaptation. Nous entrons dans un monde dématérialisé qui porte des noms curieux : monnaie électronique, monnaie virtuelle, Bitcoin, smartphone, banque digitale,

mobile paiement... », dit-il. Et de nouveaux acteurs qui ne sont pas des banques, font leur apparition dans ce monde. Ce sont particulièrement les sociétés des télécommunications qui se transforment en banques. « C'est un véritable défi à la mesure d'une société qui évolue de plus en plus vite et qui exigera des banques réactivité et souplesse de plus en plus grandes, tant au plan technologique qu'aux plans réglementaire et surtout sécuritaire », souligne Yves Cuypers, toujours prospectif.

On a compris : l'enjeu est celui de l'adaptation à la darwinienne (la théorie de la sélection naturelle). Celui qui ne s'adapte pas, disparaît. Donc, il ne sera pas étonnant de voir dans les prochains jours les opérateurs de téléphonie mobile devenir des banques et les banques qui se transforment en sociétés des télécoms. À la 2<sup>e</sup> édition du KDW, les participants ont aperçu que les acteurs de la Fintech (banques, messageries financières, sociétés des télécoms et autres) sont contraints et forcés. Ils ne se parlent pas ou alors pas assez pour réagir aux défis nouveaux du numérique. Tous sont à peu près d'accord pour reconnaître que c'est ensemble qu'on relèvera le défi de l'inclusion financière.

Actuellement, au pays et ailleurs en Afrique, la réflexion déborde. Elle est axée sur « Comment la Fintech contribue-t-elle à changer les circuits de paiement classiques » mais aussi sur l'avenir des startups africaines qui se débrouillent seules sans la subvention publique dans la plupart des États africains. Selon les spécialistes de la question, les débats actuels tournent autour de la digitalisation des moyens de paiement à travers le continent et le développement entre startups et multinationales en Afrique.

Source : TONY NGANGA



## Choc frontal entre le droit OHADA et la loi fiscale nationale

**En RDC, le champ théorique en matière de réévaluation est circonscrit par l'ordonnance-loi n°89-017 du 18 février 1989, applicable jusqu'à ce jour. Néanmoins, l'arrêté ministériel (intérimaire) n°017/CAB/MIN/FIN/98 du 13 mars 1998 est venu en modifier quelques aspects. À côté, il y a le droit OHADA.**

DU POINT de vue de l'Organisation pour l'harmonisation du droit des affaires en Afrique (OHADA), rappelle le professeur Samuel Manzambi-Kavako, la réévaluation est dite légale quand elle est effectuée à une date déterminée (clôture de l'exercice) selon des indices de réévaluation indiqués par les autorités compétentes. Par contre, elle est libre du moment où l'entreprise a la possibilité de : réévaluer ou de conserver les valeurs historiques, utiliser un référentiel de valeurs actuelles à déterminer sous sa responsabilité, effectuer la réévaluation à la clôture de l'exercice de son choix, et doit se conformer aux conditions définies par les articles 62 à 65.

Cet expert-comptable fait remarquer que « les réévaluations ne portent que sur les immobilisations corporelles et financières (articles 35 et 62). Il en découle que la valeur réévaluée ne peut dépasser la juste valeur, que toute réévaluation partielle est interdite, que la différence est enregistrée distinctement au passif du bilan dans les capitaux propres au niveau du compte 106 (écart de réévaluation) 106.1 (écart de réévaluation légale) et 106.2 (écart de réévaluation libre), et que la valeur réévaluée sert de base au calcul des amortissements. Et d'avertir : « L'écart de réévaluation ne peut être incorporé au résultat, ni distribué comme dividende, mais peut être incorporé en tout ou partie au capital. »

Le droit OHADA

D'après Samuel Manzambi, la réévaluation OHADA est « régentée » par

l'Acte uniforme relatif au droit comptable et à l'information financière. Dans ce cas, elle peut faire « l'objet éventuellement d'interprétation ou d'orientation par la doctrine, les normes professionnelles et les autres dispositions des Actes uniformes ainsi que les législations de chaque État partie ».

S'agissant des autres Actes uniformes OHADA, l'expert-comptable épingle d'abord l'article 61 AUSCGIE. Selon cette disposition, le capital social est le gage des créanciers de toute société commerciale. « Le législateur OHADA en fait une obligation impérative », souligne le professeur Manzambi, en ce sens que « toute société commerciale doit avoir un capital qui est indiqué dans ses statuts. Ce montant peut bouger par le jeu des modifications du capital social, notamment en procédant à une augmentation ou à une réduction. » Ensuite, il cite les articles 371 SARL et 664 AUSCGIE (SA). Explication : « Si, du fait de pertes constatées dans les états financiers de synthèse, les capitaux propres de la société deviennent inférieurs à la moitié du capital social, le conseil d'administration ou l'administrateur général, selon le cas, est tenu, dans les quatre mois qui suivent l'approbation des comptes ayant fait apparaître cette perte, de convoquer l'assemblée générale extraordinaire à l'effet de décider si la dissolution anticipée de la société a lieu. » Sinon, le président du conseil d'administration court un risque au pénal, et il y a également risque que la dissolution de la société puisse être demandée au Tribunal de commerce par toute personne intéressée.

Source : DOLAY TSHIMANGA



## L'Acte d'Easy Commerces est joué à Lubumbashi en présence de l'ambassadeur des États-Unis

Soirée d'échanges à Lubumbashi, le dimanche 14 avril dernier sur le thème « Échanges commerciaux RDC-USA, quelles en sont les implications? ». À travers les déclarations et les conversations de couloir, il y a réellement un besoin de jeter un pont entre les hommes d'affaires du Katanga et des États-Unis.

APRÈS la soirée d'affaires organisée à l'hôtel Memling de Kinshasa, le 27 mars dernier, la caravane d'Easy Commerce, un projet de l'Association des entrepreneurs de la RDC (AE-RDC), s'est arrêtée à Lubumbashi, deuxième étape de la campagne de sensibilisation des entrepreneurs congolais à nouer les relations d'affaires avec leurs homologues américains. Comme au Memling à Kinshasa, Mike Hammer, l'ambassadeur des États-Unis en RDC, était également l'hôte de marque de la rencontre d'échanges économiques organisée à Pullman Hotel (Karavia) de Lubumbashi. Pour rappel, cet événement avait juste lieu après le voyage de Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo (Fatshi), le président de la République, aux États-Unis.

Selon les nouvelles qui nous sont parvenues de Lubumbashi, le salon Bukavu du Pullman Hotel a refusé du monde. Programmée pour 150 personnes, la rencontre en a finalement accepté 250. Signe de l'intérêt que suscite le projet Easy Commerce.

Éric Monga Mumba Sombe, le président provincial de la Fédération des entreprises du Congo (FEC) au Haut-Katanga, a été le premier à prendre la parole. Il a rappelé que le Haut-Katanga est une province riche. Son sol et son sous-sol offrent des ressources immenses. Et que sa situation géographique, au carrefour de plusieurs zones économiques sous-régionales, livre des grandes opportunités d'affaires dans les domaines de transport, de communication et de l'énergie. Mais les mines restent le secteur phare avec plus de 400 millions de dollars absorbés annuellement par la sous-traitance locale.

Bonne gouvernance

Cependant, a-t-il déclaré, cette expertise locale doit être améliorée. Il

estime que l'expérience américaine peut s'avérer très utile grâce à la formation et au transfert de compétences. Le Haut-Katanga compte également sur le développement des échanges économiques entre la RDC et les États-Unis pour combler les besoins énormes dans le domaine de l'éducation. Enfin, il a profité de l'occasion pour faire un plaidoyer au nom des opérateurs économiques de cette province qui, en retour des impôts payés régulièrement, exigent des comptes aux autorités publiques quant à la bonne gouvernance.

Puis, c'était le tour de Germain Pungwe, représentant le président provincial de la FEC au Lualaba, de faire sa communication. Il a relevé les caractéristiques géographiques et économiques de sa province, important centre minier (cuivre, cobalt, manganèse, charbon, germanium, zinc), et terminal d'une des plus longues lignes électriques à haute tension au monde, Inga-Shaba. Quant aux opportunités d'affaires, le Lualaba mise actuellement sur l'agriculture et le tourisme pour devenir une entité agropastorale et touristique.

D'après lui, la réouverture prochaine du chemin de fer et de la route Dilolo-Lobito (Angola/Océan Atlantique) ainsi que l'aménagement de la route qui mène à Solwezi (Zambie) feront en sorte l'économie de cette province connaisse une éclosion particulière. Convaincu que la levée de certaines contraintes à l'essor des échanges commerciaux entre la RDC et les États-Unis, notamment dans le cadre de l'AGOA, pourrait aider à améliorer les échanges.

Source : C. P.



## RDC : Cérémonie de remise des agréments aux 6 sociétés d'assurance par l'ARCA

**Le directeur général de l'ARCA (Autorité de régulation et de contrôle des assurances) , Alain Kaninda, a procédé, au cours d'une cérémonie officielle organisée ce mardi 30 avril à l'hôtel Rotana, à la remise des agréments aux 4 sociétés d'assurance et des autorisations à 2 sociétés de courtage d'assurance.**

Cette cérémonie de remise des agréments s'est déroulée en présence du représentant du ministre des Finances, du gouverneur de la Banque centrale du Congo et des membres du Conseil d'administration de l'ARCA.

“C'est une cérémonie qui marque de manière très claire l'ouverture du marché des assurances en République démocratique du Congo. Nous avons travaillé dans le contexte où nous avons un marché monopolistique avec un opérateur public, la SONAS qui a travaillé pendant 50 ans. Depuis 2015, le gouvernement a décidé d'ouvrir ce marché à des nouveaux acteurs. Il y a tout un travail qui a été fait en amont qui a permis aujourd'hui de consacrer l'effectivité de la libéralisation du secteur des assurances en République démocratique du Congo. De manière automatique, nous avons 6 nouveaux acteurs :4 sociétés d'assurance et 2 sociétés de courtage. Et nous avons la société nationale qui est en procédure de mise en conformité. La SONAS a son portefeuille client qu'elle continue de gérer parce qu'elle a soumis également son dossier au sein de l'ARCA. Pendant que nous sommes en train d'analyser son dossier, elle continue de fonctionner”, a déclaré le DG a. i. de l'ARCA à l'issue de la cérémonie.

Les quatre sociétés d'assurance agréés en République démocratique du Congo sont ACTIVA Assurance RDC, Société financière d'assurance Congo (SFA CONGO), Rawsur SA et Rawsur Life SA.

“Les deux sociétés de courtage sont Allied Insurance Brokers SARL (AIB) et Gras Savoye RDC.

“Ce qui va changer pour la population, c'est qu'il y aura une offre nouvelle des produits variés avec des sociétés qui ont de référence et qui soient capables de pouvoir répondre au problème de couverture de la population et apporter une meilleure protection sociale à travers les sociétés d'assurance”, à dit Alain Kaninda, répondant à une question de la presse sur ce qui va changer sur le terrain du marché des assurances.

Par la même occasion, le patron de l'ARCA a lancé un message à tous les agences de courtage qui travaillent avec la SONAS de se conformer au nouveau Code des assurances en soumettant leur dossier à l'autorité de régulation.

La décision d'agrément de ces sociétés d'assurance avait été prise par le Conseil d'administration de l'ARCA le 27 mars 2019 et rendue publique le 28 mars par le DG a. i. de l'ARCA.

Le marché libéralisé des assurances est désormais opérationnel en République démocratique du Congo après plus de 50 ans de monopole de l'opérateur public, la Société nationale d'assurance (SONAS).

*Source : Amédée Mwarabu*

## Bruxelles : Une conférence sur la législation européenne relative aux minerais de sang

Diverses ONG européennes organisent mardi 30 avril, de 14 à 17h, à Bruxelles (à la Comece, 19/1 square de Meeûs) une conférence sur la législation européenne en matière de minerais de conflit. Une nouvelle législation entrera en effet en vigueur pour les entreprises européennes le 1er janvier 2021; certaines obligations ont déjà cours. Ces ONG estiment que ce qui est prévu n'est cependant pas assez contraignant pour les entreprises – qui, elles, font valoir une distorsion de concurrence avec les entreprises d'autres régions du monde, moins surveillées. Elles veulent présenter à la Commission européenne une position commune sur ce sujet, dans l'espoir de l'influencer.

Depuis 2010, les Etats-Unis ont adopté la loi Dodd-Frank sur la réforme de Wall Street et la protection du consommateur, dont la section 1502 est consacrée aux minerais de conflit, en particulier en RD Congo. Elle entend empêcher que l'exploitation de ces minerais entretienne la guerre. Il s'agit essentiellement d'obliger les entreprises à la transparence sur l'origine des minerais qu'elles utilisent; s'ils proviennent de zones de conflit, l'entreprise n'est pas sanctionnée mais elle doit le signaler.

Dans la pratique, on le sait, cette législation a entraîné un fort ralentissement des achats de minerais artisanaux en provenance de l'est du Congo pour éviter tout risque, pour l'entreprise importatrice, d'être stigmatisée pour son manque de cœur et de perdre sa clientèle en conséquence. La moindre arrivée de devises dans les deux Kivus, qui a suivi l'adoption de cette législation (et la suspension pour six mois de toute activité minière par le gouvernement de Joseph Kabila), avait provoqué un ralentissement des échanges dans la région, au grand dam de ses habitants, nombreux à vivre de l'économie informelle.

### Ne plus « stigmatiser » la RD Congo

L'Union européenne se prépare à adopter une législation comparable, qui sera obligatoire à partir du 1er janvier 2021 et concernera les quatre minerais « les plus liés aux conflits armés »: l'or, l'étain, le tungstène et le tantale. Elle sera applicable aux entreprises européennes importatrices (de 600 à un millier) et à quelque 500 fonderies.

Des ONG européennes veulent influencer la Commission européenne pour la modifier dans un sens plus contraignant, estimant qu'à défaut

sera fortement diminué l'impact de cette législation. Selon le site La Libre Afrique qui a interviewé l'un des orateurs de la conférence du 30 avril, le Congolais Henri Muhiya, secrétaire exécutif de la Commission épiscopale sur les Ressources naturelles (un organe de la Cenco) depuis 2008.

Selon M. Muhiya, la législation Dodd-Frank pêche par l'absence de mesures d'application; elles n'ont jamais été adoptées, dit-il, « parce que c'était trop contraignant pour les entreprises américaines. Nous voulons que la législation européenne soit plus efficace » et qu'elle « ne stigmatise pas la RD Congo » comme l'a fait la loi Dodd-Frank « tandis que les pays voisins qui achètent le minerai congolais ne le sont pas ». Enfin, « nous voulons que l'achat de minerais aide au développement ».

### Le certificat de traçabilité ne change pas grand-chose

Pour M. Muhiya, « il faut adapter la législation » après « une évaluation de toutes les mesures prises – comme le mécanisme de traçabilité – qui se révèlent plus lourdes pour les exploitants que pour nos voisins – Ouganda, Rwanda, Burundi, Kenya – par lesquels transitent les minerais ».

Henri Muhiya s'insurge ainsi contre le fait que « seuls deux pays, la RDC et le Rwanda, émettent des certificats régionaux, sur les douze pays de la CIRGL (NDLR: la RDC, ses 9 voisins, le Kenya et le Soudan) qui avaient convenu de le faire; les autres se contentent d'émettre des certificats nationaux. Dans ces conditions, doit-on continuer avec ce certificat régional ? »

Source : La Libre Afrique



## Devise : l'euro au plus bas face au dollar

**L'euro est tombé mercredi à son plus bas niveau depuis juin 2017 face au dollar, un indicateur allemand décevant renforçant l'idée que l'écart se creuse entre la performance économique de la zone euro et des Etats-Unis.**

L'euro continuait à perdre du terrain face au dollar jeudi, tombant à son plus bas niveau depuis mai 2017 face une devise américaine soutenue par un contexte économique jugé plus encourageant.

hier vers 21h00, l'euro reculait de 0,71 % face au billet vert et s'échangeait à 1,1147 dollar, contre 1,1227 mardi à 21H00 GMT. Il est descendu un peu plus tôt jusqu'à 1,1141 dollar.

La devise européenne a pâti de la publication des données sur le moral des entrepreneurs allemands qui, après une légère reprise en mars qui était venu clore un cycle de six mois consécutifs de baisse, est retombé en avril selon le baromètre Ifo.

Cet indicateur, qui donne un avant-goût de l'activité économique, s'établit aussi bien en-dessous des attentes des analystes.

"Le dollar américain a fortement progressé mercredi et a poursuivi sur sa lancée [jeudi] après des données solides sur l'économie américaine, des indicateurs plus faibles à l'étranger et de nouveaux signes conciliants de la part de banques centrales à travers le monde", ont observé les analystes de Tempus.

Dernier indicateur américain en date : les commandes industrielles de biens durables ont fortement augmenté en mars.

Et si les demandes hebdomadaires d'allocations chômage ont augmenté, c'est après avoir atteint leur plus bas niveau en presque 50 ans la semaine précédente.

Les cambistes attendent désormais la diffusion vendredi de la première estimation sur le Produit intérieur brut des Etats-Unis au premier trimestre.

Parallèlement, "l'euro a chuté [mercredi] face à la force du dollar et à des données économiques timides en Allemagne", le moral des entrepreneurs y retombant en avril après une légère reprise en mars, ont rappelé les analystes de Tempo.

"Le repli s'est poursuivi [jeudi] malgré l'absence de nouveaux éléments probants", ont-ils ajouté. "La question est maintenant de savoir si l'euro va rester face au dollar à peu près au même niveau, va encore baisser, ou si le regain de vigueur du dollar n'est que temporaire".

Plusieurs banques centrales ont par ailleurs réitéré leur intention de conserver une approche accommodante pendant encore un certain temps, ce qui a tendance à peser sur leurs devises respectives.

La Banque du Japon a notamment livré jeudi ses nouvelles prévisions d'inflation, faisant le constat que sa cible de 2% ne serait pas atteinte avant 2022 malgré des années d'une politique monétaire ultra-accommodante.

Elle a aussi insisté dans sa déclaration sur son intention de "maintenir les taux d'intérêt à un niveau très bas sur une période prolongée, au moins jusqu'au printemps 2020".

La Banque de Suède a pour sa part annoncé jeudi le maintien de son taux directeur en territoire négatif, à -0,25 %, et laissé entrevoir un resserrement de sa politique monétaire vers la fin de l'année, soit plus tard qu'escompté.

La veille la Banque centrale du Canada avait aussi maintenu son taux directeur au même niveau, à 1,75 %, et signalé qu'elle était prête à retarder au besoin tout nouveau durcissement de sa politique monétaire.



## Quand la croissance en Chine dope les cours du cuivre

Le prix du métal rouge a bondi la semaine dernière à son plus haut niveau en neuf mois et demi sur le LME. La tonne de ce métal s'échangeait à 6 575 dollars, un niveau plus vu depuis début juillet de l'année passée.

LE CUIVRE a réagi favorablement à l'annonce selon laquelle l'économie chinoise a connu une croissance plus que prévue au premier trimestre 2019. Cette embellie est due notamment à l'apaisement des craintes sur le conflit commercial entre la Chine et les États-Unis, a laissé entendre Fawad Razaqzada, analyste chez Forex.com. La croissance en Chine sur un an a atteint 6,4 % au premier trimestre, stable par rapport au quatrième trimestre 2018 et plus élevée qu'attendu par les analystes, qui tablaient sur 6,3 % de croissance selon la médiane d'un consensus compilé par l'AFP.

La Chine est le premier importateur de matières premières. Le cuivre, utilisé pour la confection de circuits électriques, qui servent ensuite aussi bien dans l'immobilier, l'automobile et l'électroménager, est particulièrement dépendant de la croissance chinoise. « Les facteurs macroéconomiques continuent de peser lourdement sur les cours du cuivre à court terme », ont commenté les analystes d'ANZ.

Selon eux, le métal rouge, surnommé Dr Copper en raison de l'utilisation de son prix par certains économistes pour prédire l'état de l'économie mondiale, a perdu ce rôle prescriptif depuis 2016. « Les perspectives de production sont devenues plus importantes pour le marché, et la croissance chinoise commence à diverger de celle du reste du monde », ont-ils expliqué.

Du côté de l'offre, « des problèmes dans plusieurs mines sont devenus des sources majeures d'inquiétudes » pour les acteurs du marché, poussant les prix à la hausse, ont estimé les analystes de Barclays. Des blocages de mines au Pérou et la mise aux normes environnementales de plusieurs fonderies au Chili, premier producteur mondial, ont participé à la hausse récente des cours.

### Pessimisme du marché

Le prix du cuivre échangé sur le London Metal Exchange (LME) a souffert sur la semaine alors que les perspectives de l'économie mondiale se sont

assombries. Outre le cuivre, l'aluminium et le zinc ont reculé, tandis que le nickel, le plomb et l'étain se sont inscrits dans le vert.

« Après les révisions à la baisse des perspectives de croissance de la zone euro par la Banque centrale européenne (BCE), la Chine a ajouté au pessimisme du marché avec des données sur les exportations en déclin », a commenté Alastair Munro, courtier chez Marex Spectron.

Les investisseurs ont en effet peu apprécié les données des douanes chinoises sur les importations et exportations en février. Le marché des métaux est particulièrement vulnérable à ces chiffres, puisque la Chine est le premier importateur mondial de matières premières. Les importations de cuivre ont ainsi chuté en février, à 311 000 tonnes, contre 479 000 tonnes en janvier et 352 000 tonnes en février 2018. « Ceci dit, les importations de minerais de cuivre ont augmenté », ont tempéré les analystes de Capital Economics. Cela suggérerait que la demande réelle chinoise reste robuste, mais que le pays privilégie la production de ses fonderies nationales.

Dans ce contexte, le marché a délaissé le thème du conflit commercial sino-américain, qui avait dicté le cours du cuivre, et des autres métaux dans une moindre mesure, ces dernières semaines. « Le cuivre était devenu le moyen de parier sur le conflit commercial », les investisseurs tablant sur le lien unissant la demande de métal rouge avec la croissance chinoise, ont résumé les analystes de Bank of America Merrill Lynch.

Sur le LME, la tonne de cuivre pour livraison dans trois mois s'échangeait à 6 375 dollars, contre 6 450,50 dollars la semaine d'avant. L'aluminium valait 1 876 dollars la tonne, contre 1 920,50 dollars. Le plomb valait 2 089 dollars la tonne, contre 2 075 dollars. L'étain valait 21 420 dollars la tonne, contre 21 355 dollars.

Source : BEF AVEC LES AUTRES



## Annonces Macron : Édouard Philippe présente le calendrier de mise en œuvre

**Le Premier ministre Édouard Philippe a présenté lundi 29 avril le calendrier prévu pour la mise en œuvre des mesures annoncées par Emmanuel Macron pour sortir de la crise des « gilets jaunes ».**

La partition est connue, il fallait la mettre en musique. Après plus de 10 heures de réunion avec le gouvernement et les chefs de la majorité au Parlement, Édouard Philippe a pu présenter l'agenda de l'exécutif.

Au mois de juin, le gouvernement dévoilera les modalités des baisses d'impôt. On saura alors quelles niches fiscales seront supprimées. Première indication : le crédit impôt recherche et le CICE destiné aux entreprises seront préservés.

Au mois de juillet, deux dossiers délicats seront sur la table : la réforme des retraites et la modification de la Constitution.

L'exécutif présentera aussi cet été ce qu'il propose pour les femmes seules et les aidants, ainsi que son projet de loi bioéthique, qui doit intégrer l'ouverture de la Procréation médicalement assistée (PMA) aux femmes seules et aux couples de femmes.

La mission d'étude sur la suppression de l'ENA rendra elle ses conclusions en novembre.

Il faudra donc encore attendre quelques mois avant de voir concrètement les mesures post-grand débat être adoptées.

Un délai assumé par Édouard Philippe. « Je comprends l'impatience, je comprends la volonté d'aller vite, mais il faut à la fois aller vite et aller bien. Donc, sur l'ensemble de ces sujets, nous voulons prendre le temps de consulter », a déclaré le Édouard Philippe.

Le Premier ministre a par ailleurs fait un autre pas vers l'assouplissement des 80 kilomètres/heure. Édouard Philippe a confirmé que l'aménagement de cette mesure serait bien discuté avec les élus locaux en juin.

Source : rfi



## À Goma, la CCIFC a initié les commerciaux au neuromarketing

Développée aux États-Unis en 1998, cette technique émergente qui entend anticiper les préférences et les décisions d'achats des consommateurs en se basant sur l'imagerie cérébrale, fait tendance actuellement.

LA CHAMBRE de commerce et d'industrie franco-congolaise (CCIFC) a organisé la semaine dernière (11-12 avril) un module de formation commerciale sur le thème « Comprendre la psychologie du client et déclencher sa décision d'achat » à l'Institut Français du chef-lieu de la province du Nord-Kivu. Cette formation qui était dédiée aux membres et non membres

de la CCIFC, c'est-à-dire commerciaux d'entreprise (débutants ou expérimentés), directeurs commerciaux, responsables marketing et entrepreneurs, a été animée par Alexandra Ukaba-Kizizie. Consultante dans le domaine de vente et marketing, Alexandra Ukaba-Kizizie est cofondatrice et gérante de l'entreprise Metanesis Congo Sarl qui œuvre dans le secteur de la formation professionnelle en contribuant à la croissance des entreprises via une offre en formation variée et pointue.

### Le cerveau et l'acte d'achat

Au cours de cet atelier de formation, les participants ont appris quelques clés du neuromarketing et comment influencer positivement les décisions d'achats de leurs clients. Selon Dieuvain K. Musaghi, le responsable régional de la CCIFC, explique que la formatrice à amener les apprenants à imaginer qu'il soit possible de vendre et convaincre scientifiquement...

En effet, des études ont décortiqué le comportement humain et le fonctionnement du cerveau pour démontrer que cela était possible ! Ces études se sont intéressées à la programmation neuro-linguistique, à la psychologie et à l'art de la persuasion. Au cours de cet apprentissage, Alexandra Ukaba-Kizizie a testé plusieurs combinaisons avec les clients, à la recherche de la meilleure approche pour vendre scientifiquement, et déclencher le bouton « achat » dans le cerveau des gens... Cette approche s'appelle le « neuromarketing ». Les grandes entreprises utilisent ces outils pour faire décoller leurs bénéfices, mais pour le moment... peu d'entrepreneurs et de PME ont accès à ces stratégies. La formation a consisté à comprendre ce que c'est le neuromarketing, le cerveau et la décision d'achat, le « WHY » de son activité ou de son produit/service, les 6 stimuli et les 10 activateurs de la décision d'achat du client. Le résultat attendu est qu'à travers cet atelier, les participants ont acquis quelques clés du « neuromarketing » et appris à influencer positivement les décisions d'achats de vos prospects et clients, déclare Dieuvain K. Musaghi. Il s'est agi de comprendre le processus interne de décision de l'humain, orienter ses techniques de vente en fonction du comportement humain et adopter des méthodes efficaces de persuasion.

Source : SIMON MUGA

Retrouvez Equity Bank Congo ce 11 mai 2019 à Bruxelles  
et le 12 mai 2019 à Paris pour une présentation de son  
offre dédiée à la diaspora congolaise.

# DIASPORA BANKING

AU CONGO OU AILLEURS  
EQUITY BANK,  
MON PARTENAIRE !





# FORMATION

## Développement du Leadership

 407, avenue Roi Baudouin 1er,  
Kinshasa-Gombe

 Du 15 au 16 Mai 2019  De 09h à 16h

**Inscrivez-vous aux :**

Frais de participation  
300 \$ pour les membres  
350 \$ pour les non membres

Téléphones  
+243 840 583 175  
+243 844 278 703

Adresses électronique  
publication@ccife-rdcongo.org  
secretariat@ccife-rdcongo.org



# ★ PAVILLON ★ FRANCE



Cette année et pour la première fois,  
la CCIFC sera présente à la  
**Mining Week**, du 19 au 21 Juin 2019.  
Venez nous rejoindre sur le **Pavillon France.**